

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la mairesse, tenue le 8 mai 2021, à 11h par vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre par mesure de prudence dû la Covid-19, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

La Mairesse, Madame Kimberly Meyer

Madame la conseillère Barbara McDonald

Messieurs les conseillers :

Monsieur Peter Richardson

Monsieur Éric Lessard

Monsieur Jean Cloutier

Monsieur Christian de Varennes

La secrétaire-trésorière Stephanie Carriere est présente.

- 1. Résolution 2021-05-54 - Adoption de l'ordre du jour**
 - 1. Adoption de l'ordre du jour;**
 - 2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;**
 - 3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2021;**
 - 4. Ratification des paiements exécutés par chèque;**
 - 5. Rapports de la Mairesse :**
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord**
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides**
 - 5.3. Mont-Tremblant**
 - 5.4. Rapport des comités Agglo**
 - 6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;**
 - 7. Règlements :**
 - 7.1 Avis de motion : Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement**

- 7.2 **Dépôt du Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement**
- 8. **Administration :**
 - 8.1 **Remboursement fonds de parc avec les fonds TECQ**
 - 8.2 **Postes Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)**
 - 8.3 **Signature acte de donation Ile Ronde**
 - 8.4 **Signature acte de cession chemin de la Tranquilité**
 - 8.5 **Assurance de cyberrisques pour le regroupement de municipalités et organismes union des municipalités du québec : formation sur les cybercomportements à risque**
 - 8.6 **Position de la municipalité sur la consultation publique tenue dans le cadre de la Planification d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2021-2023**
 - 8.7 **Dépôt du Rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal**
- 9. **Rapport des comités :**
 - 9.1 **Comité des finances et administration :**
 - 9.1.1 **Demande DPREL210006 pour la proposition d'un nouveau revêtement extérieur, matricule 1624-84-5791-0-000-0000, lot 5 011 334 du cadastre du Québec (3028 Rive du Lac-Tremblant)**
 - 9.1.2 **États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2021;**
 - 9.2 **Comité consultatif en urbanisme :**
- 10. **Acceptation de correspondance; Correspondance d'un citoyen**
- 11. **Affaires nouvelles;**
- 12. **Période d'intervention des membres du conseil;**
- 13. **Deuxième période de questions;**
- 14. **Clôture et levée de la séance.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.

3. Résolution 2021-05 -55 - Séance ordinaire du 10 avril 2021

PRENANT ACTE QU'une copie des procès-verbaux ont été remise à chacun des conseillers au moins 24 heures avant la présente réunion, conformément à la Loi.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Eric Lessard

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Résolution 2021-05 -56 - Ratification du journal de décaissement

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2021 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 63 685,55 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Rapports de la Mairesse :

- 5.1. Lac-Tremblant-Nord;
- 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
- 5.3. Ville de Mont-Tremblant; et
- 5.4. Rapport des comités Agglo.

6. Résolution 2021-05-57 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Barbara McDonald

ET RÉSOLU :

DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 10 mai 2021 déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Règlements :

7.1 Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Christian de Varennes qu'il y aura adoption du projet de Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement est déposé séance tenante.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du **projet de Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement** et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

7.1 Résolution 2021-05-58 - Dépôt du projet de Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a dûment été donné séance tenante par Monsieur le conseiller Christian de Varennes;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise à tous les membres du conseil municipal avant ce jour, une dispense de lecture est accordée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Barbara McDonald.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le règlement suivant soit déposé :

Règlement numéro 2021-08 modifiant le règlement 2020-10 sur le stationnement

Que la modification suivante soit apportée :

Qu'à la section 2.1, la clause c) soit ajouté :

c) Sur le chemin Thomas-Robert, entre la marina du lac Bibite et sur une distance approximative de 500 mètres en direction sud-est vers le chemin du Lac-Tremblant-Nord, jusqu'à l'intersection du chemin Thomas-Robert et du chemin des Rondins, sauf indication contraire.

8. Administration

8.1 Résolution 2021-05-59 - Remboursement fonds de parc avec les fonds TECQ

CONSIDÉRANT l'utilisation de la marge de crédit pour couvrir les coûts associés aux travaux effectués sur le chemin de la Tranquillité qui sont couverts par les fonds TECQ;

CONSIDÉRANT le remboursement par le programme TECQ reçu dernièrement;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

De transférer le montant reçu par le programme TECQ dans les fonds parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2 Résolution 2021-05-60 - Postes Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT la proposition du Comité Consultatif en Urbanisme concernant les postes interne du comité :

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Eric Lessard

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER la nomination de M. Marc Rivet au poste de président et M. Rickson Outhet au poste de vice-président du comité, et Madame Marie-Lise Langevin, Inspectrice municipale et en environnement comme secrétaire du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.3 Résolution 2021-05-61 - Signature acte de donation Ile Ronde

CONSIDÉRANT la volonté d'un citoyen de faire une donation immobilière ayant une valeur écologique à la municipalité;

CONSIDÉRANT la décision du conseil municipal d'accepter la donation immobilière de l'Ile Ronde d'un citoyen;

CONSIDÉRANT que la municipalité a l'intention de conserver l'Ile Ronde comme espace naturel en perpétuité;

CONSIDÉRANT que la mairesse à signer la Demande de Visa pour don de terrain ou de servitude ayant une valeur écologique, ainsi que l'Autorisation d'Environnement et Changement climatique Canada, afin de réalisation la transaction.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Christian de Varennes

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la signature de l'acte de donation par la secrétaire-trésorière ou la mairesse de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.4 Résolution 2021-05-62 - Signature cession chemin de la Tranquillité

CONSIDÉRANT la décision du conseil municipal d'accepter la cession d'une partie du chemin de la Tranquillité de l'Association du Domaine de la Tranquillité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a elle-même fait effectuer les travaux de réfection d'une partie du chemin de la Tranquillité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la cession en sa faveur d'une partie du chemin de la Tranquillité par l'Association du Domaine de la Tranquillité correspondant au lot 6 836 681, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle;

QUE la cession soit effectuée pour la somme nominale de UN DOLLAR (1,00\$);

QUE la cession soit effectuée avec la garantie légale, à l'exception de la garantie légale de qualité relativement à l'état du chemin et aux travaux de réfection du chemin qui ont été effectués sous la supervision de la municipalité; et

Que le conseil municipal autorise la signature de l'acte de cession par la secrétaire-trésorière ou la mairesse de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.5 Résolution 2021-05-63 - Assurance de cyberrisques pour le regroupement de municipalités et organismes union des municipalités du Québec : Formation sur les cybercomportements à risque.

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la municipalité de Lac Tremblant Nord a joint l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et son regroupement d'assurance de cyber-risques (Regroupement);

CONSIDÉRANT que le renouvellement du contrat du Regroupement est prévu pour le 1^{er} juillet 2021;

CONSIDÉRANT que les demandes de réclamations résultant de cyber-attaques sont à la hausse;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt du Regroupement et de la municipalité d'obtenir les meilleures conditions de renouvellement d'assurances et de maintenir la volonté de l'assureur actuel d'agir à titre de courtier du Regroupement;

CONSIDÉRANT que pour demeurer membre du Regroupement, il est désormais obligatoire de faire suivre une formation sur les cybercomportements à tous les employés municipaux ayant accès à un ordinateur connecté au réseau de la municipalité ou travaillant sur un ordinateur connecté de la municipalité, que ce soit en télétravail ou dans les locaux de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Lac Tremblant Nord, à titre de membre du Regroupement

- **PROCÉDERA** à l'inscription de tous les employés municipaux ayant accès à un ordinateur, tablette ou autre outil connecté au réseau de la municipalité ou travaillant sur un ordinateur ou autre outil connecté de la municipalité, que ce soit en télétravail ou dans les locaux de la municipalité à la formation « *Cybercomportements à risque : La sécurité de vos informations dépend d'abord de vos comportements en ligne* » dispensée par l'Académie de transformation numérique de l'Université Laval en partenariat avec l'UMQ au coût de 12 \$ par participante et participant.

- **ET QUE** la formation devra être suivie par les participantes et participants entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.6 Résolution 2021-05-64 - Position de la municipalité sur la consultation publique tenue dans le cadre de la Planification d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2021-2023

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) procède actuellement sur le territoire de la MRC des Laurentides à une consultation publique dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2021-2023;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la dernière consultation du PAFIO, la municipalité avait déposé un mémoire faisant part de ses préoccupations;

CONSIDÉRANT QUE la problématique du transport forestier sur les chemins forestiers est récurrente pour la presque totalité des chantiers forestiers sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère essentiel d'appliquer un principe de gestion par bassin forestier afin de minimiser notamment les impacts financiers pour les municipalités et favoriser une harmonisation du transport forestier sur le territoire, au bénéfice de tous les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère que la planification du PAFIO et l'harmonisation des usages (via les TGIRT), dans le cadre des chantiers forestiers, ne peuvent être dissociées des impacts des activités opérationnelles des chantiers, principalement à l'égard du transport forestier sur les chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le PAFIO déposé par le MFFP ne prévoit aucune orientation d'aménagement tenant compte d'une gestion globale du transport forestier sur le territoire de la MRC ;

CONSIDÉRANT l'envoi par la municipalité le 21 avril 2021 faisant état de l'opinion de la municipalité au MFFP;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Eric Lessard

ET RÉSOLU

DE MAINTENIR la participation et la communication avec la MFFP pour avoir une meilleure compréhension du projet.

ADOPTÉE EN UNANIMITÉ.

8.7 Résolution 2021-05-65- Dépôt du Rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE DÉPOSER le rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9 Rapport des comités

9.1 Comité des finances et administration : états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2021

9.2 Comité consultatif en urbanisme :

9.2.1 Résolution 2021-05-66 - Demande DPREL210006 pour la proposition d'un nouveau revêtement extérieur, matricule 1624-84-5791-0-000-0000, lot 5 011 334 du cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande de permis pour un nouveau revêtement extérieur et des documents produits;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous les objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT l'examen de la demande par l'inspectrice municipale;

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification des revêtements extérieurs et de la toiture a été présentée à la rencontre du C.C.U du 4 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que le revêtement pour la toiture a été approuvé lors de la rencontre du C.C.U du 4 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que les matériaux proposés pour le revêtement extérieur ont été refusés lors de la rencontre du C.C.U du 4 septembre 2020 en raison du fait que ceux-ci étaient constitués d'acier prépeint ;

CONSIDÉRANT que les matériaux proposés pour la nouvelle demande ainsi que leur couleur respectent les objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA et que ceux-ci ne contribuent pas à augmenter l'impact visuel du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le requérant ne doit pas effectuer de travaux supplémentaires à ceux en lien avec la présente demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER les plans et documents fournis le 2021-04-22 par le citoyen concernant la demande pour un nouveau revêtement extérieur, matricule 1624-84-5791-0-000-0000, lot 5 011 334 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Acceptation de correspondance :

11. Affaires nouvelles :

12. Période d'intervention des membres du conseil :

13. Période de questions -

14. Résolution 2021-05 -67 - Clôture et levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 12 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Madame Kimberly Meyer
Mairesse

Madame Stephanie Carriere
Secrétaire-trésorière